

CONSEIL DE QUARTIER DANTON BALADE URBAINE

Samedi 6 juillet 2024 - 9h15

Départ et arrivée - Avenue Vauban / École maternelle

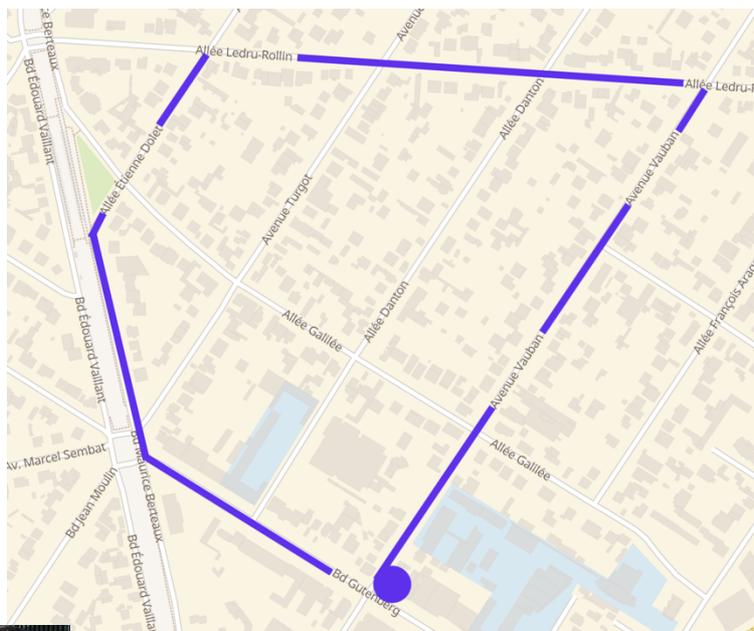
Présents :

Pierre-Yves Martin, Maire de Livry-Gargan
Salem Aidoudi, Adjoint de quartier Danton

Membres du conseil de quartier

Danton présents :

Mme Saly Diabate
Mme Odile Gameiro
M. Michel Garcia
M. Jean-Pierre Guillemain
M. Gérard Levrel
M. Alain Tellier



Circuit et points remarquables

AVENUE VAUBAN

- **Modernisation de l'école maternelle Vauban**
Les travaux menés avancent et la livraison est prévue en septembre 2025. En plus du réaménagement de l'école, la rénovation énergétique est également un objectif important

de ce chantier. Les préfabriqués datant des années 80 ont été démolis et un tout nouveau bâtiment est en cours de construction. Il accueillera 6 nouvelles salles de classe et un accueil de loisirs pour les maternelles et les primaires. 4 salles d'activités seront à la disposition des enfants et du personnel périscolaire ainsi que deux salles polyvalentes. Ces espaces seront mutualisés sur le temps scolaire.

En matière d'architecture, la Ville a souhaité rester en cohérence avec le bâtiment principal, il est même prévu une fresque sur le haut du bâtiment, rappelant la mosaïque déjà existante. Le bâtiment dans la cour sera ensuite démolie afin d'agrandir la cour des écoles Florence Arthaud et Vauban. Une cours « oasis » sera créée, mêlant des espaces ombragés et ludiques, avec des plantations d'arbres.

Les modalités d'accès à l'école resteront les mêmes. Le stationnement sera rétabli comme il était avant le début du chantier. Pour l'instant il n'est pas prévu de création de zone bleue à cet endroit. L'emplacement de l'arrêt de bus sera peut-être revu.

-> **M. Aidoudi** informe qu'il s'agit d'un investissement majeur dans le quartier, nécessaire pour accueillir les écoliers dans des conditions de confort optimal.

• **Maison du n°119 avenue Vauban**

-> **M. Garcia** trouve que le terrain de cette belle maison, legs à la Ville, lui semble insuffisamment entretenu et les arbres mal taillés.

Monsieur le maire indique que des échafaudages sont nécessaires et que les agents des espaces verts de la ville ne sont pas forcément habilités à monter.

La Ville étudie les possibilités de réhabilitation de cette demeure, qui sera probablement coûteuse au vu des travaux à mener, notamment d'accessibilité. Quelques chiffrages ont été réalisés.

-> **Mme Gameiro** aimerait que les conseillers de quartiers puissent être associés à la suite de ce projet.

• **Câble arraché**

M. Garcia informe que, suite à une opération d'élagage au n°119, un câble électrique a été arraché. Il l'a signalé via la plateforme en ligne sur le site internet de la Ville.

BOULEVARD GUTENBERG

• **Espaces verts**

-> **Mme Gameiro** s'interroge sur l'entretien des espaces verts et jardinières.

Monsieur le maire informe qu'un réaménagement a été mené au parc Bérégovoy. Il y a une difficulté sur ce secteur car il ne reste que deux agents suite à un départ en retraite et la ville a quelques difficultés à recruter.

Il ajoute que les plates-bandes de verdure situées devant l'école Florence Artaud vont être reprises, en raison de la présence fréquente de déjections canines. La Ville va travailler sur une végétation plus haute et touffue pour éviter ce problème.

À l'angle du boulevard Maurice Berteaux, la jardinière a été retravaillée de façon à obtenir une végétation moins haute pour prévenir tout problème de visibilité.

• **Propreté**

-> **M. Garcia** indique que devant le n°34 avenue Gutenberg, les poubelles ont tendance à être sorties en dehors des jours de collecte ou sont récupérées tardivement.

Il indique aussi que dans certaines voies les camions de ramassage passent plus tard, ce qui ne permet pas aux personnes travaillant de les rentrer le matin.

• **Implantation d'un caniparc**

-> **Mme Gameiro** demande si un projet de caniparc verra le jour dans le secteur.

Monsieur le Maire informe que celui situé à l'angle des allées Etienne Dolet et Galilée fonctionne mais que dans ce secteur, le projet a reçu un avis défavorable des riverains.

• **Aménagement du carrefour avec le T4**

-> **Mme Gameiro** demande s'il est prévu un réaménagement du carrefour avec le T4.

Monsieur le maire répond qu'un travail est actuellement mené conjointement avec Île-de-France mobilité et le Cerema. Le carrefour a été mal conçu : les pistes cyclables notamment ne sont pas adaptées et les cyclistes sont obligés de traverser sur les rails.

BOULEVARD MAURICE BERTEAUX

• Extension de la zone d'exclusion de stationnement des camionnettes

Monsieur le maire informe que, sur une partie du boulevard Maurice Berteaux et de l'allée Turgot, il est prévu l'extension du périmètre d'exclusion de stationnement des camionnettes, la présence de celles-ci ayant été constatée.

• Allée Galilée

Monsieur le maire informe qu'une réflexion sur des travaux d'aménagement est en cours afin de ralentir la vitesse et favoriser le passage des vélos. Pour réaliser les travaux, la Ville a obtenu un financement du Conseil Régional et de la Métropole du Grand Paris.

Monsieur le maire précise qu'une partie de cette voie va passer en zone bleue, pour améliorer la rotation des véhicules.

• Suspicion de squat

-> **Mme Gameiro** demande quelle est la démarche à réaliser en cas de suspicion de squat.

Monsieur le maire indique qu'il est nécessaire de prévenir la mairie qui pourra contacter le cas échéant le propriétaire.

ALLÉE LEDRU ROLLIN

• Circulation

-> **M. Garcia** trouve que les aménagements réalisés sur cette voie fonctionnent bien et que la propreté a été améliorée.

Monsieur le Maire indique que le carrefour est également moins accidentogène, grâce à la mise en sens unique.

ALLÉE DIOR

• Exemple de réalisation d'aménagement

Monsieur le maire informe qu'un aménagement été réalisé pour assurer une meilleure gestion de cette voie ; les riverains sont satisfaits mais ont évoqué la possibilité de la mettre en sens unique. Il reste à définir si cela est pertinent et quel serait le sens de circulation.

Du mobilier va être remis dans quelques angles de rue, en raison du stationnement de certains camions sur le trottoir.

AVENUE TURGOT

• Circulation

-> **M. Garcia** indique que lorsqu'il circule sur l'avenue Turgot puis qu'il emprunte l'allée Galilée, il est difficile de passer à deux voitures. Monsieur le maire explique que des mises en sens unique vont être réalisées, pour permettre notamment l'aménagement cyclable.

Point de rencontre avec les résidents du quartier

BOULEVARD GUTENBERG

• Opération immobilière

Il est prévu la création de logements sociaux et locatifs intermédiaires, ainsi qu'un local commercial. Il s'agit de l'un des premiers projets respectant le nouveau Plan Local d'Urbanisme intercommunal : celui-ci précise qu'au-delà des 20 mètres, par rapport à l'axe de la rue, il n'est plus possible de construire. Une règle qui favorise ainsi la création d'espaces verts.

AVENUE VAUBAN

• Stationnement et circulation

-> Des riverains évoquent la circulation de gros camions (bien au-delà des 3,5 tonnes) et le non respect des limitations de vitesse sur l'avenue. Certains camions qui stationnent sont tellement larges qu'ils ont du mal à passer sur le trottoir, ou à avoir une visibilité suffisante pour sortir de chez eux. Et lorsque deux camions sont garés de chaque côté, cela gêne le passage des bus. Monsieur le Maire explique que la présence de certains camions peut aussi être liée au chantier d'approvisionnement de l'école. Il rappelle qu'il n'y a pas de réglementation de stationnement des camions sur cette voie. Toute la ville ne peut être concernée par des restrictions, il faut trouver le juste équilibre. L'avenue a été refaite il y a quelques années. Elle est assez empruntée, notamment pour dévier de la RN3. Des ralentisseurs ont déjà été déployés à certains carrefours pour limiter la vitesse mais une réflexion supplémentaire peut être menée.

AVENUE TURGOT

• Divers

-> Une riveraine explique être satisfaite des ralentisseurs qui ont été installés. Elle aborde également un autre sujet : elle habite dans une impasse privée avenue Turgot et elle souhaiterait savoir s'il est possible de faire déplacer un poteau électrique qui s'y trouve. Monsieur le maire indique qu'en principe, toute action de ce type, en voie privée, est aux frais du propriétaire demandeur. Néanmoins, cela doit être vérifié et étudié.

DIVERS

• PLUi - Déclassement de certaines parcelles

Monsieur le maire informe qu'il est parfois interrogé par les Livryens sur le déclassement de certaines séquences de bâti remarquables dans le PLUi. Il explique que la Ville tient surtout à préserver ses sites patrimoniaux et que cette opération lui permet d'envisager des réhabilitations ou des travaux d'accessibilité. Il prend pour exemple le Castel Guy Mollet qui, sans ce déclassement, ne pourrait bénéficier de travaux d'accessibilité, nécessaires pour le faire vivre et accueillir confortablement les associations. C'est le cas aussi du lac de Sévigné, au bord duquel la Ville souhaite construire une extension terrasse pour réaliser un lieu de promenade convivial.

• Devenir de la clinique Vauban

-> Des riverains ont remarqué que certaines fenêtres du bâtiment ont été murées.

Monsieur le maire explique que la liquidation judiciaire est toujours en cours. Le liquidateur, avant de remettre les clés au propriétaire Orpéa (Emeis) a mis en sécurité l'ensemble du bâtiment pour éviter tout squat.

Ensuite un travail sera réalisé avec Orpéa pour trouver une nouvelle destination médicale en lien avec l'ARS, car c'est elle qui donne les autorisations.

Monsieur le maire ajoute qu'il n'y aura toutefois plus de maternité, le nombre d'accouchements ayant significativement chuté ces dernières années.

- **Consommation d'eau**

-> Une riveraine indique que sa consommation d'eau a doublé et que d'après son fournisseur, cela serait dû à la Ville.

Monsieur le maire explique que l'eau n'est pas gérée par la ville mais par plusieurs syndicats. Des travaux d'investissement importants ont été menés en prévision des JO de Paris pour la dépollution de la Marne et de la Seine, cela pourrait être une explication de cette hausse.